



RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION N° 0030 / VPR DU 23 JANVIER 2023

Le Vice-Président de la République a procédé au lancement officiel du Dispositif institutionnel de suivi du PND 2021-2025

Le Vice-Président de la République, M. Tiémoko Meyliet KONE, a procédé, ce lundi 23 janvier 2023, au Sofitel Abidjan - Hôtel Ivoire, au lancement officiel du Dispositif institutionnel de suivi de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2021-2025, d'un coût global de 59.000 milliards de FCFA.

Le Dispositif présenté par la Ministre du Plan et du Développement, Mme Nialé KABA, est un cadre institutionnel qui comprend six (6) organes que sont : au sommet, le Conseil Présidentiel d'Orientation, l'organe décisionnel présidé par le Vice-Président de la République ; le Comité de Pilotage présidé par le Premier Ministre ; le Comité Technique présidé par le Ministre du Plan et du Développement ; le Secrétariat Technique coordonné par le Directeur Général du Plan et de la Lutte contre la Pauvreté ; les Comités de District présidés par les Ministres Gouverneurs de District ; et, enfin, les Groupes de Travail Sectoriels.

Le Vice-Président de la République a dévoilé l'objectif visé à travers ce dispositif institutionnel, en indiquant qu'il s'agit pour le Gouvernement d'avoir sous la main un mécanisme de suivi intégré, inclusif et performant qui permet de garantir l'atteinte des objectifs du PND 2021-2025, fondé sur l'ambitieux programme du Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, dénommé « Une Côte d'Ivoire Solidaire ».

Le Vice-Président Tiémoko Meyliet KONE s'est, par conséquent, réjoui de la forte mobilisation suscitée par cette cérémonie de lancement du PND, qui a vu la participation des Présidents des Institutions de la République, des membres du Gouvernement, les Ministres Gouverneurs, des Représentants du Secteur Privé, de la Société Civile et des Partenaires au Développement. Une forte mobilisation qui, pour lui, traduit aussi la volonté de chacun des acteurs de développement de contribuer à cette dynamique volontariste, allant dans le sens de promouvoir la bonne gouvernance impulsée par le Président de la République.

Pour terminer, le Vice-Président de la République a mis en évidence la reprise de la croissance de l'économie ivoirienne, avec un taux de 7,4% en 2021, après un ralentissement en 2020, du fait de la Covid-19.

Il a invité l'ensemble des acteurs à œuvrer résolument dans le cadre institutionnel défini, afin d'être au plus près des attentes du Chef de l'Etat, qui souhaite voir les réalisations engagées avancer plus vite pour le bonheur des Ivoiriens, avec comme ambition de hisser la Côte d'Ivoire au rang des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, à l'horizon 2030.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :

Appolinaire Assa YAPI

Direction de la Communication / Département Presse et Multimédia

Tél : (+ 225) 27 20 31 45 97 – 05 05 07 71 92

E-Mail: assa.yapi@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci